



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué du Conseil d'Etat

Ouverture du portail des prestations en ligne de l'administration cantonale vaudoise

Le site internet du Canton de Vaud contient désormais un «portail des prestations en ligne» qui rassemble les prestations électroniques de l'administration cantonale. L'ouverture de ce portail marque une étape dans la consolidation de l'informatique cantonale. Elle ouvre la voie à la mise à disposition progressive de prestations en ligne conformément à la stratégie e-VD 2012-2017 adoptée par le Conseil d'Etat.

A son ouverture, le «portail des prestations en ligne» appelé ailleurs «guichet électronique » ou « guichet unique», regroupe des prestations actuellement dispersées dans les dédales du site du Canton. Il est structuré pour faciliter les recherches des utilisateurs, avec des entrées distinctes pour les particuliers, les communes et les entreprises. On y trouve l'essentiel des prestations électroniques existantes, des offres d'emploi aux demandes d'autorisation de construire, en passant par la commande d'actes d'état civil ou l'inscription au wiki des jardins historiques. Ce portail, construit avec le logiciel *open source* Liferay, respecte les exigences de l'accessibilité pour les non-voyants.

Dès sa phase de lancement, le portail offre à chaque utilisateur la possibilité de créer son compte personnel, dans lequel il pourra suivre le traitement de ses demandes. Ce compte personnel offre déjà plusieurs avantages, comme le remplissage automatique des données personnelles (nom, adresse, etc.) dans les formulaires dynamiques, et la possibilité de suivre l'avancement du traitement des demandes. Il est appelé à devenir un véritable lieu d'échange sécurisé entre l'utilisateur et l'administration.

Le portail des prestations évoluera rapidement et s'enrichira de nouvelles prestations, selon la stratégie «e-VD 2012-2017» adoptée par le Conseil d'Etat. Progressivement, les formulaires qui doivent aujourd'hui être téléchargés et renvoyés par la poste pourront être remplis et envoyés à l'administration par voie électronique. Dès 2013, les divers codes d'accès aux prestations sécurisées feront place à un identifiant unique et gratuit pour l'ensemble de ces prestations. L'utilisation de la clé Suisse ID sera possible. Au nombre des projets prioritaires de la stratégie e-VD 2012-2017 figurent notamment l'accès de chaque contribuable à son dossier fiscal et l'annonce unique des changements d'adresse avec communication automatique de la nouvelle adresse aux instances concernées.

Depuis 2010, l'informatique cantonale construit le socle nécessaire au déploiement de la cyberadministration. L'ouverture du portail des prestations en ligne marque la fin d'une étape de consolidation et ouvre la voie à la mise à disposition progressive de nouvelles prestations. Le but ultime est la dématérialisation des prestations de l'Etat et la simplification des processus administratifs conçus à l'ère papier. Ce vaste projet implique une coordination accrue entre la Confédération, les cantons et les communes, en sorte que les utilisateurs accèdent facilement aux prestations des collectivités publiques, quel que soit leur niveau.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 juin 2012

Renseignements : DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01 – Patrick Amaru, chef de la direction des systèmes d'information (DSI), 021 316 11 88